



## La SCTR et la SCT annoncent un nouveau partenariat

Un récent mémorandum d'accord signé par la [Société canadienne des thérapeutes respiratoires \(SCTR\)](#) et la [Société canadienne de thoracologie \(SCT\)](#) établit un partenariat formel qui sera fondamental pour que les deux organismes atteignent leurs objectifs communs. En tant qu'association professionnelle nationale pour les thérapeutes respiratoires au Canada, la SCTR offre son leadership qui permet de faire avancer la profession, la pratique et la compréhension de la thérapie respiratoire à l'échelle nationale et internationale. En tant que société de spécialité interprofessionnelle du Canada pour la respirologie, la Société canadienne de thoracologie encourage la santé pulmonaire en renforçant la capacité des professionnels de la santé par le biais du leadership, de la collaboration, de la recherche, de l'apprentissage, de la défense des intérêts et des meilleures pratiques respiratoires au Canada.

L'entente ouvre la voie à des formes de collaboration créatives qui bénéficieront les membres des deux organismes. Le nouveau partenariat offre la possibilité aux membres agréés de la SCTR de se joindre aux [Professionnels canadiens en santé respiratoire \(PCSR\)](#), l'assemblée multidisciplinaire des soins de santé de la SCT, à un taux préférentiel et de profiter des avantages des membres de la SCT, comme une souscription en ligne à la *Revue canadienne des soins respiratoires et critiques et de la médecine du sommeil*, accéder aux webinaires pédagogiques ainsi qu'aux ressources et outils de pratique clinique. L'entente prévoit aussi des opportunités de collaboration entre la SCTR et la SCT pour préparer des lignes directrices relatives à la pratique clinique. La SCTR a déjà commencé à collaborer avec la SCT pour préparer des lignes directrices relatives à la ventilation mécanique à domicile et sur l'apnée obstructive du sommeil chez l'adulte. Elle est officiellement représentée dans les groupes dédiés aux lignes directrices.

La SCTR et la SCT voient ces initiatives comme les premières étapes d'une collaboration élargie entre les organismes. Des opportunités futures pourraient, par exemple, comprendre la préparation conjointe de documents pédagogiques pour lesquels il existe un intérêt commun chez les membres des deux organismes.

Les membres actuels du PCSR devront d'abord renouveler leur adhésion avec la SCTR pour bénéficier du tarif réduit.

Pour plus d'informations sur comment se joindre au PCSR, veuillez envoyer un courriel à [membership@csrt.com](mailto:membership@csrt.com) ou [info@cts-sct.ca](mailto:info@cts-sct.ca)

*Le 16 septembre 2019*